

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)

MISSION DU SERVICE

Le CADA a pour mission d'offrir un hébergement, une aide administrative pour préparer sa demande d'asile et un accompagnement social, aux personnes orientées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Ces personnes ont fui un conflit armé ou une persécution liée à leur appartenance politique, ethnique ou religieuse, et sollicitent la protection de l'État français.

Les travailleurs sociaux aident les personnes à se préparer à leur entretien à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides), l'agence indépendante qui décidera si elles obtiendront ou non l'asile. Ils travaillent avec elles leur récit de vie et mettent en place la traduction de documents du pays d'origine.

Parallèlement, les salariés proposent un accompagnement global aux personnes accueillies : accès aux soins médicaux, scolarisation des enfants, orientation pour l'apprentissage du français, etc. Lorsque les personnes reçoivent une réponse définitive, positive comme négative, de l'OFPRA ou de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile, s'ils avaient fait appel), le CADA les aide à préparer leur départ.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : 429 (réparties en 228 ménages)

Sexe : 49 % de femmes et **51 % d'hommes**

Âge : 31 % de mineurs ; 14,5 % de 18-25 ans ; 42,5 % de 26-44 ans et 12 % de 45 ans et plus.

Durée moyenne de séjour : 16,5 mois

Taux d'occupation : 88,1 %

Principales nationalités : Afghanistan 11 % ; Venezuela 6 % ; Nigéria 6 % ; Colombie 6 % et Géorgie 5,5 %.



Année d'ouverture : 2002
Nombre de salariés : 22 ETP
Nombre de places : 302

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| Confirmation de la prégnance des demandeurs Sud-Américains amorcée l'année dernière

Ils ont été 12 %, contre 11,7 % en 2022. Le Venezuela est en 2^{ème} position des pays d'origine de tout le CADA, avec 6,2 % des personnes accueillies, et la Colombie en 4^{ème} position avec 5,7 %. Les compétences en langue espagnole de plusieurs référents sociaux se révèlent précieuses. Au CADA de l'OGFA en 2023, les ressortissants vénézuéliens ont obtenu l'asile à 30 %, tandis que les Colombiens ont eu 0 % de succès – des taux inférieurs à la moyenne toutes nationalités confondues.

| Un taux de protection assez faible cette année

Avec 56 % de personnes ayant obtenu une protection, nous assistons à une baisse significative du taux (63 % en 2022, 78 % en 2021, 72 % en 2020).

9,3 % des personnes ayant été déboutées définitivement de l'asile en 2023 et ayant quitté le CADA ont accepté une Aide au Retour Volontaire, vers leur pays d'origine. Il s'agissait d'une famille géorgienne de 4 personnes, sur les 43 personnes concernées. Pour les autres, l'équipe a informé les personnes des risques encourus à rester sur le territoire, et des droits sociaux et administratifs restants. Aucun ménage débouté ne s'est maintenu indûment dans l'hébergement.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| L'ouverture de 37 places CADA à Orthez et à Mourenx

En 2023, l'extension du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile à Orthez et à Mourenx a permis l'ajout de 17 places supplémentaires, portant ainsi notre capacité d'accueil à 302 places entre Pau Agglomération, Oloron, Orthez et Mourenx. Cette ouverture a été rendue possible, notamment, grâce à notre réseau partenarial, développé par l'équipe du CPH, implantée depuis 2018 sur la ville d'Orthez.

Le développement sur Mourenx renforce notre engagement continu envers l'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile dans différents territoires. Au cours de l'année écoulée, 37 personnes ont été accueillies entre Orthez et Mourenx, reflétant une diversité de nationalités et de compositions familiales.

| De nombreuses propositions sur la plateforme d'Oloron

Depuis 2018, les locaux du CADA sont mutualisés avec ceux du service MNA et de la Résidence Accueil. En 2022, sont arrivés également sur ce territoire, un service d'Hébergement d'Urgence et un dispositif IML.

La plateforme bénéficie, depuis 2023, d'heures, réalisées par une de ses salariées, dédiées à l'animation de la plateforme et du réseau partenarial. Côté partenaires, des ateliers de prévention des addictions ont démarré dans nos locaux, avec l'Association Addictions France grâce à un financement de l'ARS sur le projet : « La démocratie en santé ». Côté interne OGFA, des sorties montagne et des événements sportifs, comme un tournoi de football ou encore une journée badminton, ont été organisés. Plusieurs résidents du CADA y ont participé, ce qui leur a permis de rencontrer des usagers des autres services.

Sur le plan de la santé, le CLAT (Centre de Lutte Antituberculeux de l'hôpital de Pau) se déplace désormais dans nos locaux pour les résidents qui, jusque-là, devaient se rendre à Pau.

| Le lancement du programme AGIR d'accompagnement des statutaires

Ce programme d'accompagnement à l'emploi et au logement des personnes ayant obtenu une protection durable est porté par l'association France Horizons et a démarré en avril 2023, dans le département. La répartition des missions entre AGIR et notre structure a fait l'objet d'un long travail au printemps dernier. Afin de laisser AGIR déployer ses missions, le dispositif BAL (Bureau d'Accès au Logement) n'est plus accessible au public réfugié et nous avons arrêté d'être Référent Unique RSA. Courant 2023, la mise en place du programme a généré des retards dans le logement, les rendez-vous pour les usagers étaient trop espacés les uns des autres pour faire avancer leur projet. Il faut également du temps à ce nouvel acteur pour

rassembler un réseau autour de lui. Toutefois, la mise en place de comités de pilotage sous l'égide de la DDETS, ou de rencontres bilatérales pour faire le point mensuellement sur les situations complexes, devraient permettre aux relogements de se multiplier.

| Les projets Alimentation et Art-thérapie financés par des Fondations

Le projet Alimentation financé par la Française des Jeux pour 4 ans a pour objectif de renforcer l'autonomie alimentaire des usagers et atteindre une alimentation équilibrée, à moindre coût, grâce à des ateliers (Hygiène et sécurité ; Conservation et information ; Cuisiner avec un petit budget ou un colis alimentaire ; Équilibre alimentaire), et grâce à l'acquisition de matériel adapté (cuiseurs vapeurs et réfrigérateurs combinés). Les ateliers sont animés par un référent du CADA avec le soutien de l'infirmier de la PASS en santé mentale. Ce projet s'appuie sur le réseau partenarial local : la MJC du LAÛ, une association caritative « La petite oasis » et une épicerie bio « San Market » qui nous fournissent gratuitement des produits.

Le projet Art-thérapie existe grâce à la Fondation de France pour 2 ans, dans leur programme « Santé mentale des exilés ». Les personnes orientées sont en situation de souffrance (troubles du sommeil, de l'alimentation, de la concentration, de la confiance en soi, blocage dans l'apprentissage, etc.). L'objectif est d'apporter un premier mieux-être rapide et d'être une passerelle vers une offre de soins classique. Chaque atelier de 4 séances est animé par une art-thérapeute. Deux évaluations, à chaud, et trois mois plus tard, révèlent que pour beaucoup, certains symptômes de la dépression ou du stress post-traumatique sont allégés.

PERSPECTIVES

L'année 2023 a été marquée par des impératifs d'économies devant se stabiliser en 2024

Depuis deux ans, nos services sont impactés par l'inflation de diverses dépenses et nous avons choisi de réduire par exemple le coût des déplacements à Paris lors des convocations (arrêt du paiement d'une nuit hôtelière et prise de billets de bus à la place du train). Pour l'interprétariat, nous privilégions la procédure d'asile, et tentons de trouver d'autres outils pour la santé (boîtier « poket talk », réseau amical et bénévole pour traduire, budget interprétariat de la structure de soins, alerte de l'ARS). Nous créons en 2024 un premier poste d'Aide Educative à Domicile pour cibler, notamment, les coûts des fluides et des dégradations aux logements. Nous espérons vivement pouvoir réinjecter des sommes dans tout ce qui a une plus-value pour les usagers, notamment en sollicitant la CAF pour les APL des personnes statutaires. Enfin, la mise en conformité de nos pratiques avec le règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) sera un important chantier du Pôle Migrants.